

**CPE stagiaire ROBERT Pauline**  
**CPE tuteur SEHMER Sabine**  
**LGT A. de Vigny-LOCHES**

### **La gestion des assistants d'éducation**

A la rentrée scolaire 2012 l'équipe vie scolaire est presque entièrement renouvelée. Sur sept AED six sont nouveaux.

#### **Constat :**

Dès les premières semaines, nous constatons quelques dysfonctionnements au sein de la vie scolaire.

Nous avons rapidement relevé un manque de cohésion d'équipe et l'absence de sentiment d'appartenance à l'établissement. Au sein de l'équipe vie scolaire nous n'avions pas les mêmes attentes envers les élèves notamment en ce qui concerne leur attitude. Par exemple, certains AED demandaient aux élèves d'enlever leur bonnet ou casquette dès qu'ils entraient au lycée alors que d'autres les toléraient. Par ailleurs, plusieurs semaines après la rentrée, un AED ne savait toujours pas où se situait le bureau de la proviseure adjointe.

Certains AED ne semblent pas trouver leur place. En début d'année une AED avait des difficultés dans sa relation à autrui. Elle est assez directive et parfois peut paraître agressive dans sa façon de parler. Il semble qu'elle n'a pas su adopter sa posture face au public des lycéens car les années précédentes elle exerçait dans un collège « difficile ».

D'autre part, certains AED nous semblent peu investis dans leur travail et manquent d'initiative. Nous attendons d'eux qu'ils soient mobiles notamment lors des heures de cours. Or, certains assistants d'éducation ne circulaient jamais dans les couloirs et les points stratégiques de surveillance (les salles d'études et le forum) étaient délaissés. De plus, ils n'anticipent pas assez ce qu'on peut attendre d'eux. A la fin du service de la demi-pension j'ai noté que les trois AED restaient au self alors qu'il n'y avait plus que quatre élèves dans la salle de restauration. Alors qu'au même moment au forum à cette heure-ci il y a souvent beaucoup d'élèves.

Enfin, certains qui ont peu d'expérience dans le milieu éducatif n'arrivent pas à se positionner comme éducateur face aux élèves.

Le manque d'investissement personnel crée certaines tensions dans l'équipe, peu propice à la mise en place d'une politique éducative dans l'établissement.

### **Hypothèses/analyse :**

Face à cette situation nous pouvons dégager quelques éléments d'analyse.

En tant que chef de service, il est primordial d'être à l'écoute des AED notamment concernant leur projet professionnel afin d'essayer de faire le lien avec leur travail dans l'établissement.

De plus dans notre établissement, étant donné le fonctionnement effectif de la vie scolaire, leur rôle principal se limite essentiellement à du travail administratif, de la surveillance et au suivi des absences des élèves. Au-delà de ce travail, ils n'ont pas d'autres responsabilités au sein du lycée. Ce manque de responsabilités peut expliquer le manque d'investissement de quelques AED dans leur travail.

Enfin, nous pouvons mettre en exergue un dernier point d'analyse qui concerne la préparation de la rentrée des AED. Lors de ce moment, la présentation du lycée, le fonctionnement de la vie scolaire et de l'internat ont été explicités à l'oral. Il n'existe pas de document écrit, type livret d'accueil, résumant toutes ces informations. Par conséquent, les semaines suivant la rentrée, l'AED, présente au lycée depuis plusieurs années, a dû quotidiennement expliquer les règles d'organisation de la vie scolaire et répondait à toutes les interrogations de ses collègues. Moi-même ayant découvert peu à peu le fonctionnement je n'ai pas pu accompagner pleinement la prise de fonction des autres AED. Cela s'est fait progressivement par tâtonnements ce qui a pu mener parfois à des maladresses. Le manque d'appropriation de ces règles peut expliquer les difficultés de positionnement rencontrées par certains AED dans les premières semaines. Ce point m'est donc apparu comme l'un des leviers sur lesquels il faudrait travailler dans les années à venir afin de faciliter l'intégration des nouveaux assistants d'éducation.

Une fois cette analyse effectuée nous allons réfléchir à la mise en place d'une stratégie nécessaire à la remédiation de ces dysfonctionnements.

### **Solutions envisagées :**

Dans un premier temps, je vais présenter les solutions que nous avons d'ores et déjà mises en place. Puis, dans un second nous pourrions voir les solutions pouvant être instaurées à plus long terme.

Fin septembre nous avons procédé à des entretiens individuels. Cette période correspondait à la fin de la période d'essai des contrats. L'objectif était de faire un bilan de leur premier mois d'exercice et d'évaluer comment chacun se sentait dans son travail. Il s'agissait pour eux de s'autoévaluer dans leur travail en dégagant leurs points positifs et leurs faiblesses. Lors de ces entretiens nous leur avons fait part des points sur lesquels nous n'étions pas satisfaits afin qu'ils mettent en place les ajustements nécessaires. Ce moment était aussi pour nous l'occasion d'évoquer avec les AED les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer, de les inviter à proposer des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place afin de s'investir davantage dans la vie du lycée. Les jours suivants nous avons pu évaluer l'impact de ces entretiens en observant la pratique quotidienne des AED. Il s'est avéré que des efforts ont été faits par les AED concernés cependant le fonctionnement de la vie scolaire n'était toujours pas optimal. Le manque de cohérence au sein de l'équipe nous a amené à mettre en place une réunion vie scolaire.

Au retour des vacances de la Toussaint, nous avons fait une réunion vie scolaire. L'objectif de cette réunion était de faire un bilan du fonctionnement de la vie scolaire après un demi-trimestre, rappeler nos attentes envers les AED et construire une cohésion d'équipe en harmonisant nos exigences envers les élèves.

A la fin de cette réunion, nous avons convenu qu'il était opportun de créer un livret d'accueil des assistants d'éducation. Ce livret sera construit collégialement entre les AED et les CPE. L'idée est notamment de mettre à l'écrit la pratique quotidienne des AED que ce soit sur l'externat ou à l'internat afin d'éviter les difficultés rencontrées en début d'année. Par exemple, concernant le service d'hébergement un document décrit le déroulement de la soirée de manière très succincte. Après concertation nous avons conclu que ce texte méritait d'être étoffé. J'ai demandé à chaque AED de détailler pour chaque temps la façon dont ils fonctionnaient. En mutualisant leurs écrits j'ai construit un nouveau document qui sera intégré au livret d'accueil.

Le livret d'accueil a été construit de la même façon. Avec les AED nous avons pris soin de décrire la manière de fonctionner de la vie scolaire. Ce livret sera également composé de documents conseils, de la circulaire des AED afin qu'ils prennent connaissance de la définition légale de leur statut, d'un extrait du règlement intérieur (élément essentiel

sur lequel s'appuie notamment l'AED dans son travail quotidien donc il est important qu'il en prenne connaissance). Pour construire ce livret je me suis appuyée sur des documents ressources récupérés auprès de mes collègues ou sur des ressources trouvées sur internet. (voir annexe : ébauche du livret d'accueil des assistants d'éducation). Le livret sera soumis à l'avis du chef d'établissement. L'évaluation de l'efficacité du livret d'accueil ne pourra se faire qu'à la rentrée prochaine. Il faudra voir si l'intégration des AED est aussi problématique. Même si ce n'est pas le seul facteur d'explication.

A long terme, nous devons faire en sorte que les AED s'investissent sur d'autres champs d'actions pour éviter que leur rôle ne se cantonne à la seule surveillance des élèves.

Je souhaiterais que les assistants d'éducation étendent leurs missions notamment sur le plan pédagogique comme cela est prévu par la circulaire. Un travail collaboratif avec l'équipe pédagogique permettrait aux AED d'avoir le sentiment d'appartenir pleinement à la communauté éducative.